

Samedi 24 Décembre 1904

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 E CHAQUE MOIS

Lyon et départements limitrophes .	5 fr	10 fr	20 fr
Autres départements.	6 »	12 »	24 »
Etranger (Union postale)... . .	9 »	18 »	36 »

Le ministre de la guerre ne pouvant par-

Les gauches lui font une ovation frénétique.

Suspension de la séance

M. Brisson se couvre et quitte la salle des séances.

La séance est suspendue à trois heures cinquante.

Pendant la suspension

L'agitation a continué dans les couloirs. Dans les groupes, on discute avec véhémence les incidents de la séance.

M. Sibille, député de la Loire-inférieure, déclare que M. Berteaux a dénaturé le rôle du colonel dans le canot, lequel est son cousin. Ce n'est pas sur une lettre anonyme, mais sur une série de lettres dont plusieurs signées et pour rassurer l'opinion publique très émue, que cet officier supérieur a fait prêter à ses collègues le rôle qu'ils ne jouaient pas.

L'attitude de M. Berteaux est très sévèrement commentée et aussi celle de M. Brisson, qui s'est refusé à rappeler à l'ordre M. Gabriel Deville.

La séance est reprise après une heure de suspension. Il est près de cinq heures.

M. Henri Brisson : On ne peut avoir l'expression de la pensée, M. le ministre de la guerre ne peut pas prendre la défense du colonel dit-il.

M. Gabriel Deville : Je reconnais bien volontiers que l'expression dont je me suis servi ne devait pas être employée dans cette enceinte.

M. Berteaux : Le colonel Gruau s'est fait partie un très brave officier. S'il s'est laissé entraîner, c'est à cause de l'atmosphère créée par la publication des fiches. (Applaudissements à gauche.)

Le ministre de la guerre cite le cas d'un autre officier qui a voulu faire jurer sur l'honneur à un de ses subordonnés qu'il ne faisait pas partie de la franc-maçonnerie.

M. Berteaux : Il est du devoir du ministre de la guerre de ne rien tolérer qui puisse dresser l'un contre l'autre deux parts hostiles. Il ne faut pas de politique dans l'armée. (Vifs applaudissements à gauche.)

Le ministre doit se préoccuper d'être avant tout un chef bienveillant et juste. A ce devoir-là, je ne manquera pas, mais pour cela, il me faut la confiance du parti républicain. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. Sibille : J'ai le devoir de défendre le colonel du 75 de ligne, le colonel Gruau. Ce colonel n'est pas un élève des Jésuites, ni de l'école de Strasbourg. C'est sur la terre d'Alsace... (Protestations ironiques à l'extrême gauche.)

M. Berteaux : J'ai le devoir de défendre le colonel du 75 de ligne, le colonel Gruau. Ce colonel n'est pas un élève des Jésuites, ni de l'école de Strasbourg. C'est sur la terre d'Alsace... (Protestations ironiques à l'extrême gauche.)

C'est là qu'il a appris à respecter le drapeau qui, pour quelques-uns, malheureusement n'est qu'une loque.

A gauche : A l'ordre ! A l'ordre !

M. le président : Les paroles de M. Sibille n'ont visé personne dans cette Chambre. Nous avons tous des opinions communes qu'il faut respecter. (Tonnerre d'applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. Sibille : Tout jeune, cet officier a fait la campagne contre l'Allemagne.

M. Deschanel : Non aussi.

M. Sibille : Le colonel Gruau, ami de M. Renauld-Monlaur, a été infortuné et, pourtant, quand il a vu le commandant Estournel, il a été le premier à dénoncer cet aventurier. Voilà l'homme ! Voilà les faits !

Les journaux ont publié des lignes qui visent cinq officiers du 75 de ligne. Ils les ont nommés dans lesquelles on cite quelques-uns de leurs camarades.

Qu'a fait le colonel ? Il a confié le drapeau à un lieutenant victorieux de la dernière guerre, à jurer sur le drapeau tous les officiers de son régiment. Tous ont juré, tous pouvaient aller la tête haute maintenant. (Applaudissements au centre.)

Le colonel Gruau est un vaillant soldat et un bon républicain. En cette circonstance, il a fait son devoir. (Nouveaux applaudissements au centre.)

Discours de M. Deschanel

M. Paul Deschanel : La question apportée à la tribune est la plus grave qui ait été discutée depuis les révélations qui ont été apportées.

Il était révoltant de voir des magistrats, des professeurs, dénoncer des officiers.

Aujourd'hui, la question prend un intérêt national. Il s'agit d'officiers diffamant leurs camarades et leurs chefs. Ce n'est plus de la délation, c'est de l'indiscipline et de l'insubordination.

Pour des faits, un simple soldat passerait en conseil de guerre ! J'aurai-t-il une caste d'officiers privilégiés maintenant ? Voilà la question ! (Vifs applaudissements au centre.)

La Chambre a répondu le 18 octobre en signifiant les précédents inadmissibles signalés à la tribune.

M. de Pressensac : M. Deschanel doit savoir que par l'expérience même qu'il a acquise dans l'enquête Humbert (vies protestations au centre) qu'il existe des documents inexacts. Je lui demande si les officiers qui ont été accusés de délation n'ont pas le droit de faire la preuve.

M. Paul Deschanel : J'ai signalé mes collègues l'infamie et la bassesse de ce procédé. L'expérience m'est venue quand les journaux ont dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

La séance a été interrompue par l'arrivée de M. de Pressensac.

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

M. de Pressensac : J'ai dit que M. de Pressensac se réclame d'officiers catholiques mon père. (Tonnerre d'applaudissements au centre.)

Le ministre de la Guerre nouveau ne peut rien, car il est dans un cabinet où il y a des hommes qui ont la responsabilité. (Protestations à gauche.)

M. le président du Conseil avait cela...

M. Maurice Binder : Il est un malheureux politique.

M. le Président : Retirez cette parole.

M. Maurice Binder fait un signe d'affirmation.

M. Paul Deschanel : Les républicains s'injurient entre eux. Pourquoi un grand nombre de députés votent-ils encore pour le gouvernement ? Ils craignent un gouvernement de réaction.

A gauche : Oui, c'est cela.

M. Paul Deschanel : Non, la droite peut contribuer à la chute, mais non à la formation d'un nouveau cabinet.

M. Berteaux, ministre de la guerre : Je dois répondre à M. Paul Deschanel. La Chambre a été trop facilement de vue un point important. Ce n'est pas sous la présidence de M. Combes que j'ai commencé le système de la délation (Applaudissements à gauche). Je n'ai jamais été gendé dans mon œuvre par mes collègues. La Chambre a été trop facilement de vue un point important.

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

M. de Montebello : M. le ministre de la guerre nous a dit le système de la justice dont il était animé à l'égard des officiers, il reconnaît que certains officiers ont rédigé des notes secrètes dans leurs chefs. Y aura-t-il de la discipline dans l'armée, si des délateurs ne sont pas traités ? Nous avons vu, M. le ministre, la liste des officiers qui ont reçu de l'avancement, vous n'avez pas parlé des officiers si nombreux dans la carrière à être brisés. (Applaudissements au centre.)

les fiches de la franc-maçonnerie. Je n'ai pas connu l'organisation au système de délation. Je parle pour la dernière fois sur cette question. (Applaudissements à gauche. Bruit à droite et au centre.)

M. Berteaux : M. Pasquier a déclaré qu'il avait fourni des renseignements pour répondre à un désir officiel. En bien, je demande : M. Pasquier est-il encore au Cherche-Midi ou est-il ailleurs ? (Applaudissements.)

M. Berteaux : J'ai dit qu'il regardait M. Pasquier la sanction la plus grave proposée par le gouvernement de Paris, celle de ne pas rester pendant sept années encore en activité, comme cela avait été accordé à tous ses prédécesseurs, cette sanction a été donnée.

Si je me suis demandé s'il y avait lieu d'appliquer une nouvelle sanction, c'est qu'on a parlé de faits nouveaux. J'ai fait appeler ce matin M. Pasquier à mon cabinet. Je l'ai blâmé, je n'avais pas d'autre sanction. Je répute que je réprime la délation et je ne veux agir que selon la justice et la loyauté. (Mouvements.)

La discussion est close.

LES ORDRES DU JOUR

M. Brisson déclare avoir reçu trois ordres du jour :

1° de M. Guzy, à la Chambre approuvant les déclarations de M. Berteaux et la Chambre repoussant toute addition, etc. ;

2° de M. Dérèbre-Desgarnier, à la Chambre repoussant l'ordre du jour et repoussant toute addition, etc. ;

3° de M. de Montebello, à la Chambre repoussant les sanctions nécessaires, réclamées et promises le 28 octobre, etc. ;

M. Noulens : L'ordre du jour pur et simple.

M. Berteaux : — Je le repousse formellement.

M. Combes : — Le gouvernement tout entier repousse l'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour pur et simple est repoussé par 290 voix contre 274.

L'ordre du jour pur et simple avait donné lieu à un pointage pendant lequel M. Chausser dépose son rapport sur le projet de loi relatif à la délation.

Les effets de commerce, traités, billets ne pourront être présentés, ni protêts effectués, les lundis et mardis de fêtes légales.

L'urgence et la discussion immédiate sont ordonnées.

M. Binder : Votre loi décline-t-elle jours fériés les lundis 20 décembre et 2 janvier prochains ?

M. Chausser : Non.

M. Brisson : La loi avait voté la disposition de ce genre, mais la Chambre l'avait repoussée le Sénat accepte aujourd'hui la loi votée par la Chambre.

M. Binder dépose un amendement portant que lorsque les fêtes légales tomberont un dimanche le lendemain lundi sera fête légale, mais M. Astier combat cet amendement.

La commission le repousse et Binder le retire. Le projet est ensuite adopté sans opposition.

VOTE DE L'ORDRE DU JOUR GUZY

M. Brisson : Je vais mettre l'ordre du jour Guzy aux voix, mais je dois faire connaître que M. Auloy demande la division et après ces mots « approuvant la déclaration du gouvernement », propose d'ajouter « et confirmant l'ordre du jour du 28 octobre ».

M. Berteaux : Le gouvernement n'a aucune raison pour ne pas accepter l'ordre du jour Guzy et celui augmenté de l'addition Klotz.

conté ce que lui avaient dit M. et Mme Ménard, il remua tristement la tête.

On vint prévenir qu'il déjeuner était prêt; il n'alla pas à la bonne, dit-il, que je ne m'attende pas à rien. Il demanda à sa femme de le laisser se reposer. Il tâcherait de passer le temps jusqu'à l'heure du rendez-vous avec M. Robert.

Elle espérait qu'il pourrait prendre un peu de repos. Elle passa dans sa chambre; elle aussi, elle se coucha, elle devait par ce jour à la femme de ménage. Elle prépara l'argent, puis elle s'appliqua à mettre à jour ses comptes. Cependant des visiteurs sonnaient. Selon les ordres de M. Syveton, on allait éconduire. Ce vers 3 heures, Mme Syveton voulut voir ce que faisait son mari, elle le trouva mort. On connaît la suite.

Telle est la version que publie le *Temps* et qui lui a été, dit-il, communiquée par un ami intime de la famille.

Nous lui en laissons toute la responsabilité.

La Guerre russo-japonaise

Contre l'Escadre de la Baïtque

Londres, 23 décembre.

On télégraphie de Singapour au *Daily Express* :

On croit savoir que le croiseur japonais arrivé dans le port avait pour mission de remettre des dépêches de l'amiral Kamimura, qui est décidé à empêcher les Russes de gagner Vladivostok, dont l'accession serait maintenue libre par l'action constante des mines bris-glaces.

En croisant au large de Singapour, les Japonais empêcheraient les Russes de pénétrer dans un port quelconque de la Cochinchine pour y remettre leurs navires en état.

LA VIE LYONNAISE

Le F. : Mouchard Crescent

Une conduite de Grenoble. — Deux élèves du lycée arrêtés

Le F. : Crescent doit être actuellement édifié sur les sentiments professés à son égard par les élèves du lycée et la population lyonnaise.

Hier soir à 5 h. le F. : délégué quittait le lycée, entre deux agents de la Sûreté, comme à l'ordinaire. Il gagna rapidement le quai de l'Hôpital.

Soudain il rencontra un groupe d'élèves. Aussitôt les coups de sifflets retentirent; un jeune homme, élève du lycée Ampère et neveu d'un des officiers délégués par Crescent, interpella face à face le mouchard :

— Vraiment allez-vous rester longtemps parmi nous ?

Le délégué leva sa canne en l'air et s'écria d'un air de défi :

— Je le crois bien, longtemps encore et sans doute toujours.

— A votre place, répliqua l'élève, je n'aurais pas autant d'audace.

Aussitôt le mouchard, désignant le jeune homme à deux agents de son escorte, commanda :

— Arrêtez-moi celui-là, c'est un de ceux qui organisent toutes les manifestations.

L'agent obéit aussitôt à l'ordre du chef poitevin, et l'élève, M. G., fut traîné au poste de la Banque, ainsi qu'un de ses camarades qui avait pris sa défense.

Triomphant, le singulier professeur-mouchard suivit, mais bientôt un grand nombre d'élèves et une foule de passants l'entourèrent.

Ce fut une véritable conduite de Grenoble. Les cris de : *A bas la casserole ! A bas les mouchards ! Consps Crescent !* accompagnèrent Crescent qui menaça à plusieurs reprises les personnes présentes avec sa canne. Cette attitude provocatrice lui valut quelques coups de triques bien mérités.

Devant le poste de la Banque, la foule s'accrut encore et une formidable huée retentit à l'adresse du délégué.

Des dames qui passaient manifestèrent leur indignation avec une courageuse énergie.

Crescent dut rester terré dans le poste.

Les deux jeunes gens arrêtés furent conduits au commissariat du quartier de la Bourse, Crescent s'y rendit lui-même, entouré d'agents, longtemps après, et, saluez la justice ! seul il en ressortit...

L. B.

Arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains

La fête aura lieu au Palais de la Bourse, le dimanche 25 décembre courant à deux heures, avec les gracieux concours de M. Brodbeck, professeur de piano, et de M. Brodbeck, professeur de piano, et de M. Brodbeck, professeur de piano.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

homme H., qui est âgé de 28 ans environ, n'en est pas à son coup d'essai et qui pourrait très bien motiver d'autres arrestations pour des faits analogues.

La femme H., la dame P., et sa fille ont été écrouées à la prison Saint-Joseph.

CHRONIQUE

Les pensions aux anciens ouvriers mineurs. — Le préfet du Rhône donne avis que l'arrêté ministériel du 29 novembre 1904 fixant la répartition des majorations de pensions et des allocations à attribuer en 1905 aux anciens ouvriers mineurs en vertu de la loi du 31 mars 1903, est déposé à la Préfecture du Rhône (division de police, 3^e bureau) et à la sous-préfecture de Villefranche, où tout intéressé pourra en prendre communication.

Compagnie des agents de change. — La Compagnie des agents de change de Lyon a, dans sa séance d'aujourd'hui, élu comme son bureau de sa chambre syndicale pour l'année 1905 :

M. Charbonnier, syndic ; MM. Lavenir, Chappuis, Gantillon, Piau, Waldmann et Morel, adjoints.

Noël au Casino. — Aux légendaires cloches de Noël, cette fête sera célébrée ce soir, samedi, après la représentation de *Caïre l'œil*, par le bal du réveillon. Puis, dimanche et lundi, la fébrile revue sera donnée en matinée à 2 heures et à 8 h. 1/2. Tout Lyon voudra voir, en ces jours fériés, *Caïre l'œil*, le plus éblouissant comme le plus amusant des spectacles.

Concert Ernesto Consolo - Maria Gay. — On annonce un prochain concert avec le grand pianiste italien, Ernesto Consolo et Mme Maria Gay, la célèbre cantatrice, qui a obtenu de si grands succès dans ses précédentes tournées avec Raoul Pugno.

Palais de Glace. — Ce soir au Palais de Glace aura lieu une grande soirée de patinage. A minuit grande farandole, arbre de Noël à surprise, réveillon organisé dans les salons caennais.

A l'occasion des fêtes le skating sera ouvert tous les matins, à 10 heures, le 25 décembre au jeudi 5 janvier.

Dimanche et lundi, 25 et 26 décembre, 1^{er} et 2^e janvier, grandes soirées populaires.

Cadeaux de Noël. — Rappelons que demain dimanche et après-demain lundi, il sera donné deux grandes matinées de la plus jolie des revues, *Pan ! dans l'œil* ! A cette dernière il est gracieusement offert par la direction de l'Horloge une superbe prime à tout spectateur.

Que l'on se hâte de retenir ses places, car le bureau de location est assésé.

Contre tous les Vices du sang, les maladies de la Peau, etc., prenez le *Sirof de Bochet du Serpent*.

DEMANDEZ PARTOUT

QUINA CHABLY

FAITS DIVERS

Encore les voleurs de réticules. — Décidément les malfaiteurs qui se sont fait une spécialité des vols de réticules redoublent d'audace.

Hier encore, à 9 heures du soir, un jeune voyageur de 15 ans, s'est précipité sur un banc public de 20 ans, M. Joseph Berger, commandeur, avenue Thiers, 111, alors qu'il passait sous Vitton, et s'est emparé de son sac contenant une somme de 56 francs.

Un passant, M. Emmanuel Boiron, employé, rue de la République, 111, se mit à la poursuite du voleur qui, sur le point d'être rejoint, lança l'objet à terre.

Le précieux sac fut remis à sa propriétaire, qui avisa M. le commissaire de police des Charpentiers.

A Pétage. — Un inspecteur de la Sûreté nommait dans un rapport les auteurs de deux individus qui rôdaient autour de l'étalage d'un grand magasin de la rue de la République.

L'un d'eux semblait faire le guet. Intéressé, l'agent surveilla l'autre personnage et ne tardait pas à le prendre en flagrant délit de vol d'une paire de chaussures d'enfant.

Le voleur fut arrêté aussitôt. C'est un nommé Gabriel G., âgé de 20 ans, garçon de café.

Son complice, Hubert P., âgé de 21 ans, put être retrouvé et arrêté à son tour, un peu plus tard.

Coup de filot. — Au cours d'une rafle pratiquée la nuit dernière dans les quartiers du centre de la ville, les agents de la sûreté ont cueilli et conduit au dépôt quinze femmes de 17 à 55 ans, de moeurs plus ou moins légères, sept de leurs protecteurs, individus dangereux, et trois inconnus à l'autorité militaire.

Les lacs de la vie. — A 10 h. 12 du matin, M. Jean-Pierre Danna, âgé de 39 ans, charbonnier, demeurant rue d'Aubouze, 7, a tenté de se suicider en se jetant dans la Saône, à la hauteur du quai des Célestins.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M. Danna a été reçu par le comité pour les gardiens de la paix auxquels il a promis de ne plus recommencer.

Quant à son sauveteur, il a été chaleureusement félicité par les témoins de son acte de courage.

La bande des secourables. Nous avons annoncé, il y a deux jours, l'arrestation sous mandat de la fameuse bande des secourables et des auteurs de l'attaque de la Banque.

Après avoir pris un cordial, M

